

L'équipe du PTSM38 vous souhaite un bel été !

Vous recevez cette quatrième newsletter du PTSM 38 car vous en êtes pilotes, acteurs, partenaires, contributeurs aux diagnostic et groupes de travaux initiaux ou bien simplement intéressés par la démarche.

Très bonne lecture !



PTSM 38

Projet territorial de santé mentale de l'Isère

PTSM 38 : La lettre d'info

N°4 - Eté 2023



Quoi de neuf dans le PTSM 38?

Le **Projet Territorial de Santé Mentale** de l'Isère propose désormais sa newsletter. Vous y trouverez régulièrement toute **l'actualité** du projet, la présentation des **acteurs**, des **ressources** diverses, un zoom sur des **actions spécifiques**...

Merci à tous les partenaires qui ont contribué à cette quatrième édition !

[consultez la page PTSM](#)

Au menu ce mois ci !

- **ZOOM SUR** : Le programme BREF, autour de la triple alliance thérapeutique
- **LE PORTRAIT** : Dialogue avec Sabrina Porcel, "job coach" au C3R
- **INFO DISPOSITIF** : Le Centre Ambulatoire, de Liaison, Intervention Précoce, Suivi et Orientation (CALIPSO)
- **RETOUR SUR**: Les dernières actualités du PTSM - L'InterGEM 2023, un temps fort à destination des élus du Nord-Isère, l'inauguration du jardin potager de L'ABEILLE-VIE, une journée de formation autour de la pair-aidance, la dernière Commission Spécialisée en Santé Mentale (CSSM), Lancement de l'appel à participation pour la campagne "La santé mentale, tous concernés! Dix portraits pour changer de regard"
- **KESAKO?** : Le nouveau rôle des Infirmier.es en Pratique avancée (IPA)
- **AGENDA** : Les prochaines dates à retenir



- *Un très bon été à toutes et tous* -

Nous vous souhaitons une belle découverte des dernières actualités du PTSM !

Zoom sur - Le programme BREF, ou la triple alliance thérapeutique

Les principes et objectifs du programme

Le **programme BREF** est un **programme à destination de l'entourage de personnes prises en charge en psychiatrie**. Le programme se conçoit comme une étape initiale dans le parcours des aidants vers **la psychoéducation**.

Chaque famille est reçue individuellement par une équipe soignante n'intervenant pas dans le suivi du patient.

Le but est de **renseigner les aidants sur les dispositifs existants**, permettant ainsi d'amoinrir la charge mentale ressentie et d'avoir le plus tôt et le plus systématiquement des outils adaptés dans cette période de vie difficile qu'ils traversent.

Le programme BREF a été construit conjointement par l'Unité de Psychoéducation et Psychothérapie du Centre Hospitalier Le Vinatier de Bron et l'Unafam 69. Sa mise en œuvre a démarré fin 2018. Le programme BREF est composé de **trois séances d'une heure environ** (une par semaine ou quinzaine le plus souvent) que les participants s'engagent à suivre. Ces séances sont **animées par un binôme de soignants** (psychologue, infirmier, ...), accompagné par un **bénévole Accueillant Unafam** pour la troisième séance.

Le programme BREF se déploie actuellement sur tout le territoire national avec le soutien du ministère des Solidarités et de la Santé.



BREF en Isère

Le développement du programme BREF fait partie de la **fiche action B.2.1 du PTSM 38** « Développer la **triple alliance thérapeutique par des groupes interactifs, réunissant soignants, patients et aidants familiaux** ».

En 2022, 29 familles ont été accueillies dans le cadre du programme BREF dans trois pôles du CHAI. 6 bénévoles de l'Unafam38, formées au programme BREF, sont intervenues dans la troisième séance. 11 bénévoles sont en attente de formation. Dans le Nord Isère, deux bénévoles Unafam ont été formés et interviendront prochainement à l'ESMPI.

Nous pensons que cette action du PTSM38 aura des effets bénéfiques sur l'alliance thérapeutique

tripartite. Nous pouvons déjà constater chez les familles accueillies une amélioration du parcours d'aidant d'un malade psychique (accueil individuel, groupe de parole, formation, etc.).

Article proposé par Françoise Braoudakis, représentante de l'UNAFAM Isère et Vice-présidente de la Commission Spécialisée en Santé Mentale (CSSM) de l'Isère

Le portrait - Dialogue avec Sabrina Porcel, "job coach" au C3R



Entretien conduit auprès de Mme Porcel par Delphine Martino (coordinatrice du PTSM 38) en juin 2023

Bonjour Sabrina, pourrais-tu te présenter s'il-te-plaît ?

Je suis assistante sociale de formation et je travaille pour le CHAI depuis 10 ans maintenant. J'ai intégré le C3R (**Centre Référent de Réhabilitation Psycho-social et de Remédiation Cognitive**) en 2013 à mi-temps, le reste du temps était alors partagé entre le réseau en santé mentale RéPsy et la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA).

Ceci m'a permis d'acquérir une bonne connaissance des partenaires, de travailler en réseau sur les situations complexes. J'ai également pu mesurer combien les personnes avec un diagnostic de troubles psychiques souhaitaient intégrer le monde du travail ordinaire. Depuis 2017, je travaille désormais à temps plein au C3R avec des missions de **job coach**. Je suis rattachée à la filière socio-éducative.

Comment pourrais-tu nous décrire tes missions en tant que "job coach" ?

Mon travail est centré sur **l'insertion professionnelle ou les études**: favoriser **l'accès à l'emploi ou intégrer une formation**, ceci uniquement **en milieu ordinaire** pour des personnes qui ont une fragilité psychique ou diagnostiquées Trouble du Spectre Autistique (sous conditions). Des interventions sur le lieu de travail ou de formation sont possibles afin de permettre le maintien, par exemple communiquer au sujet des besoins de la personne. Ce dispositif n'est pas conditionné par la MDA.

Je travaille en binôme avec Thierry LUCAS, éducateur technique de formation et coordinateur de parcours avec une mission spécifique axée sur l'emploi. Nous réalisons des **accompagnements individuels**. Nous animons également un groupe appelé « *Perception du travail* ». Le contenu des séances sont constituées en fonction des **besoins spécifiques des personnes**, avec **une approche ETP** (Education Thérapeutique du Patient). Ce qui nous tient à cœur : que les personnes réalisent qu'elles ne sont pas seules à vivre certaines difficultés. Ce groupe génère de **l'entraide**, finalement le plus gros du travail se fait via **l'émulation du groupe**. Je suis toujours étonnée des capacités des personnes, des « étoiles » qu'elles portent en elles, malheureusement leur parcours de vie fait qu'elles ne s'allument pas tout de suite. Ce groupe permet également une **mise en lien avec des professionnels extérieurs** tels que des directrices d'agence intérim, des conseillers mission locale, internes en médecine du travail qui sont invités à co-animer des séances. Ceci permet aux personnes de prendre conscience que le champ visé est plus large que celui de la psychiatrie. Elles peuvent ainsi s'autoriser à aller vers des structures de droit commun.

Le but est d'accompagner les personnes à **déceler leurs potentiels**. Pour certains, la marche de l'emploi est trop haute malgré un désir de changement. Un accompagnement est également possible vers des stages, un service civique ou d'intégrer des groupes où le thème de l'insertion sociale est travaillé (au C3R ou dans la cité, SLS, associations,...).

Un des aspects de mon travail que j'apprécie beaucoup est l'interaction avec les partenaires extérieurs (groupe ressource, projets, manifestations). C'est aussi une opportunité pour travailler la question de la déstigmatisation des troubles psychiques et de créer un réseau. Ce travail d'aller vers est possible et encouragé par mes responsables hiérarchiques et institutionnels.

Quels sont les projets qui te tiennent à cœur ?

J'en citerai deux. Tout d'abord, **le projet du Club House Grenoblois** dont j'ai intégré le comité de pilotage il y a quelques mois maintenant. En effet, pour moi le Club House répond à une problématique actuelle, que je constate dans mon travail, en particulier depuis la crise sanitaire liée au Covid. Pour aller vers l'emploi, les personnes ont besoin de reprendre confiance et de retrouver un rythme de vie. Elles ont besoin d'un lieu où se sentir utile, s'investir de façon continue. Le Club House offre la possibilité de mettre à profit le savoir sur leur maladie et ainsi d'agir sur la déstigmatisation mais également de s'investir dans un lieu de vie non médicalisé. Le principe de cogestion du lieu permet le binôme professionnels/personnes concernées. Ces structures favorisent l'empowerment par le biais d'activités multiples (gestion du lieu, repas, traitement des mails, préparation d'interventions.). C'est également un lieu où les professionnels du territoire du domaine social ou médico-social pourront trouver des ressources telles que des informations sur les troubles psychiques grâce à l'expérience des personnes concernées.

Riche des professionnels et usagers impliqués, ce projet a pour autant besoin de financement pour voir le jour. La création d'un Club House Grenoblois a par ailleurs été identifiée comme une des priorités du PTSM 38 pour 2022/2023.

Le deuxième projet est coporté par le Repsy et le C3R. Depuis environ 18 mois, nous avons des retours de professionnels de l'insertion qui font part de leur difficulté à accompagner des personnes présentant des fragilités psychiques. Aussi, dans l'objectif de travailler ensemble et de façon complémentaire dans nos actions, nous souhaitons créer un espace d'échange et de réflexion : le COREO (Comité Réseau Emploi Ordinaire). Le but est que les professionnels du droit commun et du soin puissent collaborer ensemble autour des situations, dans la même idée que le COTECH du RéPsy. L'idée est aussi d'en faire un lieu ressources pour référencer les structures concernant l'insertion et la formation.

Peux-tu s'il-te-plaît nous présenter le C3R ?

Le C3R est **une structure externe, rattachée au CHAI**, comptant une quarantaine de professionnels, localisée à Saint Martin d'Hères et intersectorielle. Le C3R porte avant tout des valeurs, celles de **la réhabilitation**. En effet, nous croyons aux **potentiels de rétablissement des personnes**. Le but est de transmettre des outils pour que les personnes puissent mieux connaître la maladie, les symptômes pour les gérer au mieux au quotidien.



Il faut souligner que le C3R n'est pas en première ligne dans le parcours des personnes. Par exemple, les médecins ne délivrent pas de traitement. Le parcours dure **au maximum deux ans**. Une équipe est constituée **autour de la personne dès son entrée**. Un coordinateur se désigne pour être le fil rouge durant la parcours. L'équipe est **pluriprofessionnelle**. Elle est composée de psychiatres, psychologues, infirmiers, neuropsychologues, assistantes sociale, ergothérapeutes, une psychomotricienne ainsi que quatre pairs-aidants. Une cadre de santé, un attaché de recherche clinique et des secrétaires complètent également l'équipe. Les connaissances de chacun permettent de **travailler ensemble**, d'échanger, ce qui représente un atout pour les personnes comme pour les professionnels. Apporter à la personne un maximum d'informations pour **lui permettre d'avancer**, même si elle doit faire face à des rechutes. Elle aura ainsi des connaissances pour l'aider et les rechutes pourront être moins importantes. Cet **accompagnement se fait aux côtés de la personne**, sur le chemin qu'elle souhaite et **en fonction de ses propres objectifs**.

Il existe **plusieurs groupes** à destination des patients : psychoéducation, entraînement aux habiletés sociales, affirmation de soi, etc...

Un grand merci à toi Sabrina pour ces informations précieuses et d'avoir accepté notre invitation pour cette interview !

Pour joindre le C3R :

Centre Ambulatoire de Santé Mentale

8 place du Conseil National de la Résistance, 38400 Saint-Martin-d'Hères

Téléphone : 04 56 58 88 00

Pour en savoir plus sur le C3R

Info dispositif - Le Centre Ambulatoire spécialisé **CALIPSO**

Situé provisoirement au 1bis rue de la Gare (CHAI, St-Egrève), le **Centre Ambulatoire de Liaison, Intervention Précoce, Suivi et Orientation (CALIPSO)** est un centre de soins spécialisé dans le dépistage et l'intervention précoce dans les troubles psychotiques débutants. Rattachée au **Centre Hospitalier Alpes Isère (CHAI)** à Saint-Egrève, la structure est portée par une équipe pluriprofessionnelle constituée de psychiatres, psychologues et neuropsychologues, cadre de santé, assistante sociale, secrétaire, pair-aidante, infirmière en pratique avancée et infirmiers « case managers ».

*Centre Ambulatoire de Liaison,
Intervention Précoce,
Suivi et Orientation*



Quelles sont ses missions et objectifs ?

L'équipe CALIPSO propose d'effectuer une **évaluation rapide et pluridisciplinaire auprès du patient** qui, si des symptômes de psychose débutante sont identifiés, peut déboucher sur un **accompagnement personnalisé** ou sur une **orientation vers d'autres structures ou professionnels**, adaptée aux besoins.

Autour de la **prise en charge précoce des troubles psychotiques**, l'équipe se donne pour objectifs de mettre en place un ensemble de mesures proactives visant à **1)** construire une alliance thérapeutique avec le patient ; **2)** limiter le caractère traumatisant des premiers contacts avec la psychiatrie ; **3)** limiter la durée de psychose non traitée ; **4)** diminuer les symptômes cliniques ; **5)** éviter les ruptures thérapeutiques ; **6)** améliorer l'estime de soi et le bien-être ; **7)** stimuler et faciliter une réintégration rapide dans le milieu du patient ; **8)** limiter le handicap fonctionnel et améliorer la qualité de vie ; **9)** engager la famille dans la prise en charge dès le début des soins ; **10)** promouvoir le rétablissement des personnes concernées.

A qui l'accès au Centre CALIPSO s'adresse-t-il ?

La prise en charge par l'équipe CALIPSO concerne les personnes âgées entre 16 et 35 ans vivant sur le territoire du CH Alpes-Isère (Sud-Isère), présentant des symptômes à risque de psychose ou un premier épisode psychotique, et n'ayant pas déjà bénéficié d'un suivi psychiatrique.

Quelles sont les modalités d'accès et d'adressage d'un usager ?

Il est possible de :

* donner directement les coordonnées de l'équipe CALISPO au jeune patient :

7j/7, de 9h à 17h - Par téléphone : 04 76 56 47 48 / Par mail : contact_calipso@ch-alpes-isere.fr

* communiquer les coordonnées de l'utilisateur à l'équipe qui se chargera ensuite de le recontacter.

Source : plaquette d'information CALISPO (novembre 2021)

Plaquette d'information - Centre CALISPO

Retour sur - Les dernières actualités du PTSM



24 mai 2023 - Un InterGEM (Groupes d'Entraide Mutuelle) marquant et remarqué à Villefontaine

Remarquablement organisé par le GEM **OxyGem**, aidé de **l'IREPS** et du **CRIGEM** (Collectif Régional InterGEM), l'InterGEM 2023 a réuni près de 200 participants, représentant 24 GEM et 6 départements de la région. Une très **belle journée d'échanges et de partage** autour de différents thèmes abordés, dont la formation aux Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM), la pair-aidance ou encore les pratiques et activités déployées par chacun des GEM. L'après-midi convivial a permis la poursuite des échanges autour de différents jeux portés par le thème du voyage.



31 mai 2023 - Une soirée d'informations à destination des élus du nord-Isère autour des enjeux de santé mentale

Préparé de longue date par un **groupe de travail dédié du PTSM** en partenariat avec **l'Association des Maires de l'Isère (AMI)** et **Mme Hartmann, maire de Dolomieu**, cet événement a rencontré un franc succès auprès de la **centaine de participants présents**. Elus, agents des collectivités, équipes du Département sur les territoires, professionnels du soin et du médico-social, représentants des usagers et de leurs proches, partenaires associatifs, membres des CPTS... Cette soirée a permis de **riches échanges d'expériences et de ressources** et de **créer un espace d'interconnaissance autour des problématiques rencontrées** au quotidien **par les élus** auprès de leurs habitants dont la santé mentale se trouve affectée.



9 juin 2023 - L'inauguration du jardin potager du GEM de L'ABEILLE-VIE à Bourgoin-Jallieu

Vendredi 9 juin dernier se tenait à Bourgoin-Jallieu **l'inauguration du jardin potager des adhérents du GEM L'ABEILLE-VIE**. Un après-midi haut en couleurs et en émotions après des mois de dur labeur pour mettre sur pied cet espace enchanté, soutenu par la fondation Caisse d'Epargne. De nombreux partenaires et membres d'autres GEM isérois et rhône-alpins étaient présents pour le découvrir et soutenir les projets et le dynamisme de l'équipe de L'ABEILLE-VIE.

Pour de belles images de cette journée: <http://www.abeille-vie.fr/index.php/evenements/inauguration-potager>



13 juin 2023 - Une journée de formation pour les professionnels soignants dédiée à la pair-aidance

Le **Centre Hospitalier de Santé Mentale de l'Isère** (CHAI) accueillait le 13 juin dernier la formation "**Pair Aidance en santé mentale**" à destination des **professionnels de santé**. Cette initiative, copportée par les deux établissements en santé mentale de l'Isère, **l'Etablissement de Santé Mentale des Portes de l'Isère (ESMPI)** et le CHAI, s'inscrit pleinement dans le déploiement du PTSM de notre département dont elle constituait l'une des actions prioritaires pour 2023. La journée s'est articulée autour de nombreux témoignages tant de pairs aidants que de professionnels engagés dans cette **pratique encore innovante** et a ainsi réuni près d'une centaine de personnes (participants et intervenants inclus). D'ores et déjà, un **rendez-vous a été pris en 2024** pour un second temps fort autour de la pair aidance et de son actualité.



27 juin 2023 - Seconde réunion annuelle de la Commission Spécialisée en Santé Mentale (CSSM)

La **Commission Spécialisée en Santé Mentale** (CSSM), émanation du Conseil Territorial de Santé (CTS) de l'Isère, se réunissait le 27 juin dernier pour la seconde fois en 2023. Ensemble, les partenaires présents et venus de l'ensemble du Département ont pu échanger au sujet des **dernières avancées des actions déployées dans le cadre du PTSM** ainsi que des événements qui en ont fait l'actualité récente (cf. encarts ci-dessus). Ce temps a également permis d'évoquer les premiers contours de **l'évaluation du PTSM** et d'une première restitution à l'occasion de la dernière CSSM de l'année qui se tiendra le **5 décembre prochain**.

Nous vous invitons à prendre bonne note de cette date dans vos calendriers pour une journée de rencontres entre partenaires autour de la santé mentale, à l'occasion de la mi-parcours du PTSM !

Appel à participation



La santé mentale, tous concernés !
10 portraits pour changer le regard

Juillet 2023 - Lancement de l'appel à participation pour la campagne "La santé mentale, tous concernés! Dix portraits pour changer de regard"

Coordonnée par **l'IREPS**, la campagne de portraits constituant **l'action D.1.2 du PTSM**, prend forme à travers la diffusion d'un **appel à participation** sur l'ensemble du département.

Pour **sensibiliser le grand public aux enjeux de la santé mentale**, cette campagne prendra la forme d'un projet de **portraits photographiques** autour desquels des personnes volontaires (concernées, proches) pourront partager ce qui leur fait ou leur a fait du bien pour traverser les moments difficiles.

Pour **tout renseignement** sur la campagne et l'appel à participation, l'équipe de l'IREPS est joignable :
: pauline.chuzeville@ireps-ara.org
; maud.boisgallou@ireps-ara.org
;
04 76 00 63 45.

KESAKO? Le nouveau rôle des Infirmier.es en Pratique Avancée (IPA) "santé mentale et psychiatrie"



Ils et elles pourraient être qualifié.es « **d'infirmier.es expert.es** ». Après avoir tout d'abord obtenu leur diplôme d'Etat d'infirmier.e et exercé leur profession durant au moins trois ans, ceux-ci ont choisi d'entreprendre **une formation de deux années supplémentaires** en vue d'obtenir le **titre spécifique d'infirmier.e en pratique avancée (IPA)**. Par leurs compétences, les IPA situent leur rôle entre celui du psychiatre et celui de l'infirmier (PSYCOM). D'après le décret officiel qui régit leur activité (2019), ils et elles sont notamment en mesure de prendre part au repérage des troubles psychiques auprès d'un.e patient.e ainsi que de renouveler ou adapter une prescription médicale. Dans une **dynamique de travail** pensée comme **interprofessionnelle**, leur intervention est notamment sollicitée par l'équipe médicale qui les entoure dans le suivi des patient.es dont les pathologies et les situations cliniques se trouvent particulièrement complexes. Par ailleurs, les IPA peuvent être également mobilisé.es autour de la conception et la mise en œuvre d'actions de prévention et d'éducation thérapeutique du patient (ETP).

L'espace de pratique

L'obtention du diplôme permet aux IPA de déployer par la suite leur activité dans différents cadres, au sein d'une équipe de soins primaires, d'un établissement de santé ou médico-social coordonnés par un médecin ou encore en assistance d'un médecin spécialiste dans le secteur libéral.

Le diplôme

Si la première des deux années de formation est dédiée à l'acquisition de savoirs généralistes, la seconde inclue une spécialisation au choix des candidats.es. Au cours de l'année 2022, la **mention « Santé Mentale et Psychiatrie » (SMP)** arrivait en deuxième position (27.2%) parmi les cinq options proposées[1].

Défini par le dernier arrêté du 22 octobre 2021, le Diplôme d'Etat d'Infirmier en Pratique Avancée est délivré par les universités accréditées (dont la faculté de médecine de Grenoble (UGA) - la **spécialisation « santé mentale et psychiatrie »** étant néanmoins dispensée à la Faculté de Clermont-Ferrand pour la région Auvergne-Rhône-Alpes) ; il confère le **grade universitaire de master**.

Le Département de l'Isère a par ailleurs indiqué mettre en place **30 bourses d'études** sur 3 ans pour les infirmier.es diplômé.es d'Etat qui souhaiteraient devenir IPA ciblant les mentions « pathologies chroniques stabilisées » et « santé mentale et psychiatrie »[2].

Quelques limites observées

Depuis la création de son cadre juridique en 2016 (*Loi de modernisation du système de santé*), la formation IPA souffrirait d'une baisse de son attractivité auprès des Infirmier.es diplômé.es d'Etat. Une enquête sociologique publiée en avril 2023[3] valorise un intérêt majeur pour ces nouveaux métiers de la délégation mais souligne quelques limites (un coût et un investissement personnel élevés, des rémunérations jugées insuffisantes une fois les infirmier.es diplômé.es, des textes à clarifier s'agissant de l'encadrement de la pratique, notamment en secteur libéral, et des nouveaux contours de la division du travail entre les professionnels de santé).

[1] Source : <https://www.santementale.fr/2022/04/la-mention-sante-mentale-et-psychiatrie-deuxieme-choix-des-ipa/>

[2] Source : <https://www.isere.fr/actualites/isere-sante-le-departement-sengage-toujours-plus-pour-la-sante-des-iserois>

[3] *Infirmière en pratique avancée (IPA) en soins primaires : la construction difficile d'une profession à l'exercice fragile*, Luan L. et [Fournier C.](#) (Irdes). Avec la collaboration d'[Afrite A.](#) (Irdes) ; *Questions d'économie de la santé* n° 277 - Avril 2023 - étude citée dans <https://www.santementale.fr/2023/04/ipa-construction-difficile-et-exercice-fragile/>

AGENDA : Les prochains rendez-vous



- * **15 septembre** : Clôture de l'Appel à participation pour la campagne "La santé mentale, tous concernés! 10 portraits pour changer de regard"
- * **9-22 octobre** : Semaines d'Information sur la santé mentale (SISM) - *programme des événements en Isère à venir*
- * **21 novembre** : Groupe Projet du PTSM
- * **5 décembre** : Dernière CSSM de l'année 2023

Vous souhaitez contribuer à la prochaine newsletter ? N'hésitez pas à nous transmettre vos actualités !

@ coordinatrices.ptsm@mrsi.fr

Coordination du PTSM38

GCS MRSI

16 RUE DU TOUR DE L'EAU, 38400, SAINT MARTIN D'HERES

This email was sent to {{contact.EMAIL}}

You've received this email because you've subscribed to our newsletter.

[Unsubscribe](#)

